



Connecteur d'emplois de TravailNB

Responsabilité de l'employeur :

- L'employeur doit s'inscrire à l'événement et indiquer les titres de poste pour lesquels il souhaite examiner les candidatures. Une fois inscrit, il participera à une séance de formation d'une heure pour comprendre le système VidCruiter et être en mesure de les examiner.
- L'employeur pourra ensuite se connecter et examiner les renseignements des candidats qui se sont inscrits et qui répondent aux critères qu'il a indiqués lors de son inscription.

Les avantages du connecteur d'emploi :

- Un connecteur d'emploi vous permet de déterminer les titres de poste pour lesquels vous souhaitez examiner les candidatures. Le système filtrera les candidatures pour ne vous présenter que les candidats intéressés par ces types de postes.
- Vous pourrez ensuite examiner les candidatures dans un système convivial à votre commodité. Vous pourrez consulter le curriculum vitae, les réponses des candidats aux questions de présélection – et les réponses à des questions vidéo ou audio préenregistrées –, ce qui vous permettra de mieux connaître les candidats avant de choisir ceux que vous contacterez pour passer à la prochaine étape.

La différence entre un connecteur d'emploi et un salon virtuel de l'emploi :

- Il y a deux différences principales entre un connecteur d'emploi et un salon virtuel de l'emploi. Premièrement, le système filtre les candidats en ne vous montrant que ceux qui sont intéressés par les champs que vous avez sélectionnés. Ainsi, vous n'avez pas à examiner les renseignements sur tous les candidats qui participent à un salon virtuel de l'emploi.
- Deuxièmement, vous pouvez vous connecter à votre commodité pour examiner les renseignements des candidats, plutôt que de devoir vous connecter à une date et à une heure précise pour participer au salon de l'emploi. Les candidats pourront postuler pendant une période précise. Une fois cette période écoulée, vous pourrez vous connecter et examiner les renseignements des candidats qui se sont inscrits et qui ont sélectionné les titres de poste qui les intéressent. Vous pourrez alors déterminer si vous souhaitez les contacter pour les inviter à passer à la prochaine étape.